

AR/ Cellule de coordination

Vu le code de l'éducation

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 6 septembre 1984 modifié portant création de commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains personnels de direction d'établissements d'enseignement et de formation relevant du ministère de l'Education nationale ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 29 novembre au 6 décembre 2018 ;

Vu l'avis du comité technique académique en date du 19 septembre 2018

**ARRETE :**

**Article 1** – Est créée auprès de la Rectrice une commission consultative paritaires compétente à l'égard des personnels nommés dans les emplois de Directeur Adjoint chargé de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté ;

**Article 2** - La composition de la commission est fixée comme suit :

GRADE	NOMBRE DE REPRESENTANTS			
	du PERSONNEL		de l'ADMINISTRATION	
	Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
Directeur Adjoint chargé de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté	1	1	1	1

**Article 3** - Les dispositions du présent arrêté sont applicables pour les élections professionnelles fixées du 29 novembre au 6 décembre 2018.

**Article 4** - Le secrétaire général de l'académie de LIMOGES est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à la date de nomination des nouveaux membres de cette CCP et qui fera l'objet d'une publication, et d'un affichage dans les services du rectorat.

A LIMOGES le 20 septembre 2018

Pour la Rectrice et par délégation,  
 La Secrétaire générale adjointe  
 Directrice des Relations et des Ressources Humaines



Valérie BÉNÉZIT